

Guide pour comprendre le modèle des SCIC interconnectées

Vers un réseau coopératif citoyen pour gérer nos
territoires et nos biens communs

Thomas BRANT
Septembre 2025

<u>Introduction</u>	<u>4</u>
<u>1. Historique et définitions</u>	<u>5</u>
<u>1.1 Qu'est-ce qu'une SCIC ?</u>	<u>5</u>
<u>1.2 Pourquoi a-t-on créé les SCIC ?</u>	<u>5</u>
<u>1.3 Combien y en a-t-il aujourd'hui ?</u>	<u>5</u>
<u>1.4 Exemples connus</u>	<u>5</u>
<u>2. Principe de base du modèle des SCIC interconnectées</u>	<u>6</u>
<u>2.1 SCIC par périmètre et spécialisation</u>	<u>6</u>
<u>2.2 Fonctionnement interconnecté</u>	<u>7</u>
<u>2.3 SCIC par territoire</u>	<u>8</u>
<u>2.4 Réseau neuronal coopératif</u>	<u>8</u>
<u>Conclusion</u>	<u>8</u>
<u>3. Gouvernance interne des SCIC interconnectées</u>	<u>9</u>
<u>3.1 Les collèges de vote et leur rôle</u>	<u>9</u>
<u>3.2 Principe de décision multi-collèges</u>	<u>9</u>
<u>3.3 Exemples d'application</u>	<u>10</u>
<u>3.4 Avantages du modèle multi collèges</u>	<u>10</u>
<u>4. Un système multi-échelles</u>	<u>11</u>
<u>4.1 Niveau village / quartier</u>	<u>11</u>
<u>4.2 Niveau agglomération / regroupement de villages</u>	<u>11</u>
<u>4.3 Niveau régional</u>	<u>11</u>
<u>4.4 Niveau national (ou européen)</u>	<u>12</u>
<u>4.5 Interconnexions multi-échelles</u>	<u>12</u>
<u>4.6 Bénéfices de la mise à l'échelle</u>	<u>13</u>
<u>Conclusion du chapitre 4 : Un système multi-échelles</u>	<u>13</u>
<u>5. Relations et interconnexions entre SCIC</u>	<u>14</u>
<u>5.1 Interconnexion fonctionnelle par domaine</u>	<u>14</u>
<u>5.2 Interconnexion territoriale</u>	<u>14</u>
<u>5.3 Redistribution et solidarité inter-SCIC</u>	<u>15</u>
<u>5.4 Exemple concret de flux inter-SCIC</u>	<u>15</u>
<u>5.5 Bénéfices des interconnexions</u>	<u>16</u>
<u>Conclusion du chapitre 5 :</u>	<u>16</u>
<u>6. Modes de décision au sein du réseau interconnecté</u>	<u>17</u>
<u>6.1 Principes généraux de décision</u>	<u>17</u>
<u>6.2 Modes de décision</u>	<u>17</u>
<u>6.3 Application du multi-collèges dans le réseau interconnecté</u>	<u>18</u>
<u>6.4 Gestion des conflits et médiation</u>	<u>18</u>
<u>6.5 Exemple concret de décision interconnectée</u>	<u>19</u>
<u>6.6 Bénéfices du système décisionnel</u>	<u>19</u>
<u>6.7 Focus : méthodologie Forum Ouvert</u>	<u>19</u>
<u>Conclusion</u>	<u>20</u>
<u>7. Cas pratiques emblématiques</u>	<u>21</u>
<u>7.1 SCIC alimentaire et SCIC agricole</u>	<u>21</u>
<u>7.2 SCIC logement</u>	<u>21</u>

7.3 SCIC énergie et SCIC eau	21
7.4 SCIC transport et logistique	21
7.5 SCIC industrielle, artisanale, communication, éducation et santé	21
8. Vision globale : le réseau neuronal coopératif SCIC	22
8.1 Structure du réseau	22
8.2 Fonctions principales du réseau	22
8.3 Dynamique d'interconnexion	23
8.4 Bénéfices globaux du réseau SCIC	23
Conclusion	23
9. Plan de mise en œuvre des SCIC interconnectées	24
9.1 Étape 1 : Diagnostic et identification des besoins	24
9.2 Étape 2 : Création des SCIC par domaine et territoire	24
9.3 Étape 3 : Mise en place des interconnexions	24
9.4 Étape 4 : Déploiement des outils décisionnels	24
9.5 Étape 5 : Pilotage et expérimentation	25
9.6 Étape 6 : Mise à l'échelle régionale et nationale	25
9.7 Étape 7 : Suivi, adaptation et innovation continue	25
Conclusion	25
10. Auteur et expériences	26
Conclusion générale	27

Introduction

Nous vivons une époque où la crise démocratique et la crise écologique se rejoignent. Beaucoup de citoyens se sentent **exclus des décisions** qui engagent leur avenir. De leur côté, les biens essentiels – terre, eau, énergie, logement, alimentation – sont souvent gérés par des logiques financières qui ne prennent pas en compte l'intérêt collectif.

Depuis plus de vingt ans, les **SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif)** permettent de rassembler dans une même structure citoyens, salariés, collectivités et partenaires pour gérer ensemble des projets d'intérêt général.

Ce livret propose d'aller plus loin :

- Organiser les SCIC par **périmètre** (alimentation, foncier, logement, énergie, eau...).
- Les ancrer dans chaque **territoire** (village, agglomération, région, national).
- Les relier entre elles en un **réseau neuronal coopératif**, où chaque SCIC est autonome mais interdépendante.

Ainsi, nous pouvons imaginer une **démocratie économique territorialisée**, où les citoyens reprennent la main sur les biens communs, avec l'appui des travailleurs et des experts. Chaque décision est ancrée dans la réalité locale tout en restant reliée à une vision d'ensemble.

👉 Ce guide présente d'abord **l'histoire et le fonctionnement des SCIC**, puis détaille cette proposition d'un modèle interconnecté capable de gérer la société de manière coopérative, démocratique et durable.

1. Historique et définitions

1.1 Qu'est-ce qu'une SCIC ?

Une SCIC est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, créée par la loi en 2001 et renforcée en 2014. Elle permet de réunir différents acteurs autour d'un projet commun :

- citoyens et usagers,
- salariés,
- collectivités publiques,
- associations ou partenaires locaux.

Chaque partie prenante est organisée en **collège de vote**, et les décisions sont prises selon le principe « **une personne = une voix** », indépendamment du capital détenu.

1.2 Pourquoi a-t-on créé les SCIC ?

Pour développer des services utiles à la collectivité dans des domaines variés : énergie, transport, culture, alimentation, éducation, santé, communication... Les SCIC permettent de **gérer collectivement certains besoins essentiels**, sans dépendre uniquement du marché ou de l'État.

1.3 Combien y en a-t-il aujourd'hui ?

En 2025, on compte environ **1 200 SCIC en France**. Elles ont rapidement gagné en popularité grâce à leur **flexibilité et gouvernance démocratique**.

1.4 Exemples connus

- **Enercoop** : électricité 100 % renouvelable.
- **Citiz** : autopartage coopératif.
- **Railcoop** : relance de lignes ferroviaires abandonnées.
- **SCIC TETRIS** : économie circulaire et transition écologique.

👉 La SCIC est donc déjà **un outil légal et éprouvé** pour impliquer directement les citoyens dans la gestion de biens et de services collectifs.

Dans ce livret, nous allons voir comment on peut aller plus loin : **interconnecter les SCICs entre elles**, par domaines et par territoires, afin de bâtir un véritable **réseau coopératif démocratique** capable de gérer la société dans son ensemble.

2. Principe de base du modèle des SCIC interconnectées

Le modèle des **SCIC interconnectées** repose sur l'idée que chaque SCIC est spécialisée dans un domaine essentiel de la vie collective, tout en étant reliée aux autres SCIC pour créer un **réseau coopératif et territorial**. Cette organisation permet d'allier autonomie opérationnelle et interdépendance, garantissant efficacité, résilience et solidarité.

2.1 SCIC par périmètre et spécialisation

Chaque domaine essentiel est représenté par une SCIC principale, qui peut elle-même comprendre des sous-domaines spécialisés :

- **SCIC agricole** : exploitation des terrains et production primaire.
 - **SCIC production végétale** (fruits, légumes, céréales)
 - **SCIC fibres textiles** (lin, coton, chanvre...)
- **SCIC élevage** : production animale.
 - **SCIC viande**
 - **SCIC lait et produits laitiers**
 - **SCIC œufs**
 - **SCIC cuir** (peaux animales pour transformation)
- **SCIC vinicole / brassicole** : vin, bière, autres boissons fermentées.
- **SCIC alimentaire** : transformation, préparation et distribution.
 - **SCIC transformation alimentaire**
 - **SCIC distribution alimentaire** (marchés, cantines, restauration collective)
- **SCIC foncière** :
Propriétaire juridique des terrains et bâtiments, mis à disposition aux SCIC agricoles, alimentaires et autres.
- **SCIC logement** : construction, gestion et entretien des habitations.
 - **SCIC logement résident social**
 - **SCIC logement résident privé**
 - **SCIC logement touristique**
 - **SCIC logement étudiant**
- **SCIC énergie** : production et distribution d'électricité et de chaleur.
 - **SCIC énergie renouvelable locale**
 - **SCIC réseaux d'électricité et de chaleur**

- **SCIC eau** : approvisionnement, irrigation et assainissement.
 - **SCIC eau potable**
 - **SCIC irrigation agricole**
 - **SCIC assainissement et traitement des eaux**
- **SCIC transport** : mobilité et logistique.
 - **SCIC mobilité publique et partagée**
 - **SCIC transport de marchandises et logistique inter-SCIC**
- **SCIC santé** : soins médicaux et prévention.
 - **SCIC soins primaires et hôpitaux**
 - **SCIC centres de prévention et santé collective**
- **SCIC éducation** : formation et diffusion des savoirs.
 - **SCIC éducation scolaire et formation professionnelle**
 - **SCIC ateliers pratiques et universités populaires**
- **SCIC culture et loisirs** : activités culturelles, artistiques et sportives.
 - **SCIC activités artistiques et culturelles**
 - **SCIC sport et loisirs collectifs**
- **SCIC industrielle / artisanale** : production manufacturière et artisanale, économie circulaire.
 - **SCIC production manufacturière**
 - **SCIC artisanat local**
 - **SCIC textile**
 - **SCIC cuir**
 - **SCIC recyclage et économie circulaire**
- **SCIC communication / numérique** : coordination et outils collaboratifs.
 - **SCIC coordination entre SCIC**
 - **SCIC plateformes collaboratives et outils numériques**

2.2 Fonctionnement interconnecté

- Chaque SCIC est **autonome opérationnellement** mais dépend des autres pour certaines ressources ou expertises.
- Exemple : la **SCIC alimentaire** s'appuie sur la **SCIC agricole**, **SCIC élevage** et **SCIC vinicole / brassicole** pour ses matières premières.

- Les **SCIC logement touristique** peuvent reverser une partie de leurs bénéfices aux **SCIC logement social**, assurant redistribution et solidarité.
 - Les **SCIC énergie** et **SCIC eau** fournissent leurs services à toutes les SCIC du territoire.
 - Les SCIC d'un même domaine, mais situées sur des territoires différents, coopèrent pour mutualiser la production, la logistique et les infrastructures.
-

2.3 SCIC par territoire

- **Village / quartier** : SCIC de proximité, production locale et services essentiels.
 - **Agglomération / regroupement de villages** : mutualisation des infrastructures, transformation et stockage.
 - **Région** : coordination transversale, logistique, communication et recherche.
 - **National** : projets stratégiques et solidarité interrégionale.
-

2.4 Réseau neuronal coopératif

- Chaque SCIC constitue un **nœud autonome mais connecté** à d'autres SCIC.
- Les interconnexions sectorielles et territoriales permettent :
 - solidarité et redistribution des ressources,
 - optimisation des infrastructures et services,
 - résilience face aux crises et fluctuations économiques, coopération et mutualisation pour renforcer l'efficacité globale du réseau.

Conclusion

Nous avons vu comment chaque SCIC se spécialise par domaine et s'ancre dans un territoire, tout en étant reliée aux autres pour former un réseau coopératif. Ce modèle assure l'autonomie de chaque SCIC tout en favorisant la solidarité et la mutualisation des ressources.

Comment organiser concrètement la gouvernance interne de chaque SCIC pour garantir que démocratie, expertise et coopération interterritoriale fonctionnent au quotidien ?

3. Gouvernance interne des SCIC interconnectées

La gouvernance des SCIC interconnectées repose sur le **principe de démocratie participative multi collèges**. Chaque SCIC fonctionne de manière autonome, mais sa prise de décision inclut **tous les acteurs concernés**, garantissant un équilibre entre **citoyens, travailleurs, experts et partenaires coopératifs**.

3.1 Les collèges de vote et leur rôle

Chaque SCIC comprend plusieurs collèges de vote, avec une pondération spécifique :

1. **Collège citoyen – 50 % des droits de vote**
 - Garantit la **souveraineté populaire** et l'orientation démocratique des décisions.
 - Composé des habitants, usagers et parties prenantes locales.
 - Exemple : dans une **SCIC alimentaire**, les citoyens décident de l'orientation des productions, des circuits courts et des priorités de distribution.
 2. **Collège salariés – 10 % des droits de vote**
 - Composé des personnes travaillant directement au sein de la SCIC.
 - Apporte un **retour opérationnel** et des informations sur la faisabilité des projets.
 3. **Collège experts – 10 % des droits de vote**
 - Regroupe les spécialistes techniques ou scientifiques.
 - Éclaire les décisions complexes et apporte une **expertise indépendante**.
 4. **Collège SCIC fournisseurs – 10 % des droits de vote**
 - Inclut les SCIC qui fournissent des ressources ou matières premières.
 - Exemple : la **SCIC agricole** fournit des produits à la **SCIC alimentaire**.
 5. **Collège SCIC clientes – 10 % des droits de vote**
 - Comprend les SCIC qui utilisent les produits ou services de la SCIC.
 - Permet de **prendre en compte la satisfaction des utilisateurs**.
 6. **Collège SCIC voisines / connexes – 10 % des droits de vote**
 - Inclut les SCIC situées sur le même territoire ou sur des territoires limitrophes.
 - Facilite la **coopération territoriale**, la mutualisation des infrastructures et la redistribution des bénéfices.
-

3.2 Principe de décision multi-collèges

- La pondération multi-collèges **équilibre émotion, raison et expertise**.
- Les décisions peuvent être prises selon plusieurs modes :
 - **Majorité simple** : rapidité, mais moins inclusive.

- **Consensus / consentement** : recherche d'accords sans opposition rationnelle.
 - **Unanimité** : idéal pour les décisions stratégiques complexes.
 - Chaque SCIC doit **prendre en compte les impacts sur les autres SCIC** du réseau pour éviter les décisions isolées.
-

3.3 Exemples d'application

- Dans une **SCIC logement** :
 - Les décisions sur la construction d'un nouveau bâtiment sont validées par les citoyens, les salariés, les experts et les SCIC connexes (foncière, énergie, eau).
 - Les **SCIC logement touristique** reversent une partie de leurs bénéfices aux **SCIC logement social** via le collège des SCIC voisines.
 - Dans une **SCIC alimentaire** :
 - Les choix de production et de distribution sont soumis aux votes citoyens et aux collèges SCIC fournisseurs (agricole, élevage) et clientes (cantines, restaurants collectifs).
 - Les experts peuvent proposer des ajustements pour la durabilité et la santé publique.
-

3.4 Avantages du modèle multi collèges

- **Démocratique** : garantit la participation des citoyens et usagers.
- **Efficace** : inclut les retours des salariés et des experts pour des décisions opérationnelles.
- **Solidaire** : favorise la redistribution et la coopération entre SCIC.
- **Transversal** : permet d'articuler décisions locales et coordination régionale ou nationale

Pour que ce modèle fonctionne pleinement, il doit **s'inscrire dans une structure multi-échelles**. Chaque SCIC conserve son autonomie, mais doit être reliée à des niveaux territoriaux supérieurs pour mutualiser infrastructures, ressources et savoir-faire, et renforcer la résilience du réseau global.

Ainsi, au **chapitre 4**, nous détaillerons le **système multi-échelles**, montrant comment les SCIC interconnectées fonctionnent à différents niveaux de territoire – du village au national – pour créer un réseau coopératif intégré et durable.

4. Un système multi-échelles

Le modèle des **SCIC interconnectées** ne s'arrête pas à chaque SCIC individuelle. Pour assurer cohérence, mutualisation et résilience, il doit s'articuler à différents niveaux territoriaux. Chaque SCIC conserve son autonomie locale tout en participant à un **réseau multi-échelles**, permettant d'optimiser ressources, infrastructures et savoir-faire à l'échelle du territoire.

4.1 Niveau village / quartier

- **Objectif** : proximité et gestion directe des besoins essentiels.
 - **Exemples de SCIC à ce niveau** :
 - SCIC agricole locale (potagers, vergers)
 - SCIC élevage de proximité
 - SCIC alimentation pour cantines et marchés locaux
 - SCIC logement résident social
 - SCIC eau potable et irrigation locale
 - SCIC énergie locale (panneaux solaires, mini-éoliennes)
 - **Fonctionnement** : ces SCIC gèrent directement la production et les services essentiels pour les habitants, et commencent à **tisser des liens avec les SCIC voisines** pour mutualiser certaines fonctions.
-

4.2 Niveau agglomération / regroupement de villages

- **Objectif** : mutualisation et coordination inter-villages.
 - **Exemples de SCIC à ce niveau** :
 - SCIC transformation alimentaire régionale (meunerie, conserverie)
 - SCIC logement inter-villages (logements étudiants ou sociaux mutualisés)
 - SCIC transport et logistique pour distribution entre villages
 - SCIC énergie et eau pour infrastructures communes
 - **Fonctionnement** : les SCIC locales continuent de produire, mais la **logistique, la transformation et la distribution** sont coordonnées à cette échelle pour plus d'efficacité.
-

4.3 Niveau régional

- **Objectif** : coordination transversale et services stratégiques.
 - **Exemples de SCIC à ce niveau** :
 - SCIC communication régionale (coordination entre SCIC du territoire)
 - SCIC recherche et innovation (agriculture durable, énergie, santé)
 - SCIC logistique lourde (transport longue distance, stockage régional)
 - SCIC industrielle / artisanale régionale (recyclage, textile, cuir, production manufacturière)
 - **Fonctionnement** : ce niveau permet de **mutualiser services, infrastructures et expertise** pour l'ensemble du territoire régional, et de soutenir les SCIC locales dans leurs projets.
-

4.4 Niveau national (ou européen)

- **Objectif** : grands projets stratégiques et solidarité interrégionale.
 - **Exemples de SCIC à ce niveau** :
 - SCIC coordination nationale des SCIC (supervision et standardisation)
 - SCIC investissement stratégique (énergie lourde, infrastructures majeures)
 - SCIC solidarité interrégionale (redistribution des bénéfices, soutien aux territoires fragiles)
 - SCIC communication nationale et plateformes numériques collaboratives
 - **Fonctionnement** : le niveau national permet **de sécuriser les investissements et de garantir la solidarité**, tout en conservant la flexibilité et l'autonomie des SCIC locales et régionales.
-

4.5 Interconnexions multi-échelles

- Les SCIC de tous les niveaux sont **autonomes mais reliées** :
 - Les SCIC locales dépendent des SCIC régionales et nationales pour certaines infrastructures et expertises.
 - Les SCIC régionales se nourrissent des besoins et productions locales pour ajuster leurs services.
 - Les SCIC nationales garantissent la cohérence stratégique et la redistribution des ressources.
- Exemple concret :

- La **SCIC logement touristique d'une région** verse une partie de ses bénéfices à la **SCIC logement social du village**.
 - La **SCIC transformation alimentaire régionale** reçoit ses matières premières des SCIC agricoles locales et régionales, puis distribue à toutes les SCIC alimentaires du territoire.
-

4.6 Bénéfices de la mise à l'échelle

- Optimisation des ressources et des infrastructures.
 - Solidarité et redistribution entre territoires riches et fragiles.
 - Résilience face aux crises économiques, climatiques ou sociales.
 - Coordination efficace tout en respectant l'autonomie locale.
-

Conclusion du chapitre 4 : Un système multi-échelles

 Cette approche multi-échelles permet de connecter toutes les **SCIC** du territoire, du village au national, et de créer un **réseau coopératif intégré, démocratique et durable**.

Comment ces interconnexions fonctionnelles et territoriales se traduisent-elles dans la pratique pour assurer la coopération entre SCIC et renforcer l'efficacité du réseau ?

5. Relations et interconnexions entre SCIC

Le modèle des **SCIC interconnectées** repose sur l'idée que **aucune SCIC n'est isolée**. Chaque SCIC fonctionne de manière autonome, mais **dépend des autres pour certaines ressources, services ou expertises**, et contribue à un réseau plus large garantissant solidarité et efficacité.

5.1 Interconnexion fonctionnelle par domaine

Chaque SCIC dépend d'autres SCIC pour assurer sa mission :

- **SCIC alimentaire :**
 - Dépend de la **SCIC agricole** et de la **SCIC élevage** pour les matières premières.
 - Dépend de la **SCIC vinicole / brassicole** pour boissons fermentées.
 - Dépend de la **SCIC foncière** pour l'usage des terrains.
 - Dépend de la **SCIC énergie** pour l'électricité des sites de production et des transports.
 - Dépend de la **SCIC eau** pour l'irrigation et le traitement des produits.
 - **SCIC logement :**
 - Dépend de la **SCIC foncière** pour les terrains et les bâtiments.
 - Dépend de la **SCIC énergie** et de la **SCIC eau** pour les infrastructures.
 - Mutualise les bénéfices entre **SCIC logement touristique** et **SCIC logement social** pour renforcer la solidarité.
 - **SCIC industrielle / artisanale :**
 - Dépend de la **SCIC énergie** pour la production.
 - Dépend de la **SCIC textile** et **SCIC cuir** pour les matières premières.
 - Dépend de la **SCIC recyclage** pour valoriser les déchets et boucler l'économie circulaire.
 - **SCIC transport :**
 - Connecte toutes les SCIC qui ont besoin de logistique, transport de matières premières et distribution.
 - Mutualise véhicules et infrastructures pour réduire coûts et impact environnemental.
-

5.2 Interconnexion territoriale

- Les SCIC **voisines sur un même territoire** sont associées pour favoriser la coopération :
 - Partage des infrastructures (équipements agricoles, entrepôts, centrales d'énergie).
 - Coordination logistique pour réduire les doublons et optimiser les flux.
 - Échanges d'expertise et d'information sur les besoins et projets.
 - Les SCIC **d'un même domaine mais sur différents territoires** collaborent :
 - SCIC alimentaire régionale ou nationale organise la transformation et la distribution pour toutes les SCIC locales.
 - SCIC industrielle ou artisanale mutualise ses services pour toutes les SCIC du territoire.
-

5.3 Redistribution et solidarité inter-SCIC

- Les SCIC avec **activités lucratives ou commerciales** peuvent reverser une partie de leurs bénéfices à d'autres SCIC :
 - Exemple : **SCIC logement touristique** → **SCIC logement social**
 - Exemple : **SCIC vinicole / brassicole** → **SCIC agricole pour moderniser les infrastructures**
 - Cette redistribution garantit que les SCIC prioritaires pour l'intérêt général sont soutenues, même si elles ne sont pas rentables financièrement.
-

5.4 Exemple concret de flux inter-SCIC

- La **SCIC agricole** produit des légumes et céréales → fournit à la **SCIC transformation alimentaire** → distribue via la **SCIC alimentation** aux cantines locales et régionales.
 - La **SCIC énergie locale** alimente tous les sites de production et logements.
 - La **SCIC foncière** met à disposition les terrains pour les cultures et les bâtiments pour la transformation et le logement.
 - La **SCIC logement touristique** reverse une partie des bénéfices à la **SCIC logement social**, tandis que la **SCIC logement résident social** s'assure que les besoins locaux prioritaires sont couverts.
-

5.5 Bénéfices des interconnexions

- Mutualisation des infrastructures et des ressources → économies d'échelle.
 - Redistribution des bénéfices → solidarité et réduction des inégalités territoriales.
 - Coordination et échange d'expertise → décisions plus éclairées et résilientes.
 - Optimisation logistique et énergétique → impact environnemental réduit.
-

Conclusion du chapitre 5 :

Les interconnexions fonctionnelles et territoriales entre SCIC permettent de créer un **réseau intégré et coopératif**, où chaque SCIC contribue à la réussite des autres.

Comment organiser les décisions au sein de ce réseau interconnecté pour combiner démocratie citoyenne, expertise et coopération multicollèges ?

6. Modes de décision au sein du réseau interconnecté

Le modèle des **SCIC interconnectées** repose sur un équilibre subtil entre **autonomie locale**, **coordination territoriale** et **solidarité inter-SCIC**. Pour fonctionner efficacement, le réseau doit disposer de **mécanismes de décision adaptés à sa complexité**, combinant démocratie, expertise et coopération.

6.1 Principes généraux de décision

1. **Autonomie locale** : chaque SCIC conserve la responsabilité de ses décisions opérationnelles quotidiennes.
 2. **Prise en compte des interconnexions** : toute décision doit intégrer les impacts sur les autres SCIC, en particulier celles qui dépendent de ressources, d'infrastructures ou de redistribution.
 3. **Démocratie multicollèges** : chaque décision est votée selon la pondération des collèges (citoyens, salariés, experts, SCIC fournisseurs, clientes et voisines).
-

6.2 Modes de décision

- **Majorité simple**
 - Rapide et efficace pour les décisions courantes ou opérationnelles.
 - Limite : peut ne pas inclure toutes les parties prenantes ou nuancer les impacts sur les SCIC connexes.
- **Consensus / consentement**
 - Recherche un accord général, sans opposition rationnelle.
 - Favorise l'adhésion de toutes les parties prenantes.
 - Utilisé pour les décisions qui impliquent plusieurs SCIC ou des projets ayant un impact territorial.
- **Unanimité**
 - Idéal pour les décisions stratégiques ou à long terme.
 - Garantit l'adhésion totale du réseau.
 - Exemples : investissements lourds, redistribution de bénéfices, nouveaux partenariats inter-SCIC.

6.3 Application du multi-collèges dans le réseau interconnecté

Chaque SCIC prend ses décisions **avec la pondération suivante** :

Collège	% des droits de vote	Rôle dans la décision
Citoyens	50 %	Garantir la souveraineté populaire et l'intérêt général
Salariés	10 %	Apporter expertise opérationnelle et faisabilité
Experts	10 %	Éclairer les choix techniques ou stratégiques
SCIC fournisseurs	10 %	Tenir compte de la disponibilité des ressources
SCIC clientes	10 %	Prendre en compte les besoins des utilisateurs
SCIC voisines	10 %	Assurer coopération et solidarité territoriale

- Pour les **décisions qui touchent plusieurs SCIC**, chaque SCIC impactée peut participer au vote via son collège correspondant.
- Cela garantit **une vision globale** tout en respectant **l'autonomie de chaque SCIC**.

6.4 Gestion des conflits et médiation

- Les désaccords entre SCIC ou entre collèges sont **gérés par un comité de médiation inter-SCIC**, composé d'experts et de représentants des collèges citoyens et salariés.
- La médiation vise à :
 - Trouver des solutions équilibrées, respectant intérêts locaux et globaux.
 - Préserver la cohésion du réseau.
 - Éviter que des décisions locales nuisent aux SCIC voisines ou au réseau territorial.

6.5 Exemple concret de décision interconnectée

- Une **SCIC alimentaire régionale** souhaite augmenter la production pour approvisionner les cantines scolaires.
- Consultation des SCIC agricoles locales → capacité de production disponible.
- Consultation des SCIC énergie et eau → ressources nécessaires et impact sur les infrastructures.
- Vote multi collègues : citoyens (priorité santé et durabilité), salariés (faisabilité), experts (impact environnemental), SCIC fournisseurs et clientes (logistique et distribution).
- Décision finale → augmentation progressive, en respectant la capacité globale et la solidarité avec les SCIC voisines.

6.6 Bénéfices du système décisionnel

- **Démocratique** : les citoyens participent activement à la gouvernance.
- **Éclairé** : l'expertise technique et opérationnelle est intégrée.
- **Solidaire** : la coopération entre SCIC est garantie.
- **Résilient** : le réseau peut s'adapter aux changements, crises ou besoins imprévus.

6.7 Focus : méthodologie Forum Ouvert

Le **Forum Ouvert** est une méthode participative qui permet de **mobiliser tous les acteurs d'un réseau** pour discuter, proposer et décider de manière collaborative. Elle est particulièrement adaptée aux SCIC interconnectées, où de multiples collègues et SCIC doivent coordonner leurs décisions.

Principes clés du Forum Ouvert

1. **Ouverture** : toute personne concernée par le sujet peut participer.
2. **Autogestion** : les participants définissent eux-mêmes l'ordre du jour et les thèmes de discussion.
3. **Responsabilité partagée** : chacun contribue activement aux propositions et aux décisions.
4. **Flux libre** : les participants peuvent entrer ou sortir des discussions selon leur intérêt et leur expertise.

Déroulement pratique dans les SCIC

1. **Préparation du Forum** : identification des sujets stratégiques nécessitant coordination inter-SCIC.

2. **Création des sessions thématiques** : chaque session correspond à un problème ou un projet spécifique.
3. **Discussions et propositions** : les groupes discutent des solutions, évaluent les impacts sur les SCIC locales et territoriales.
4. **Décision et suivi** : les propositions consensuelles sont mises en œuvre, les points non consensuels sont renvoyés à la médiation inter-SCIC.

Exemple concret d'application

- Sujet : planification de la production alimentaire régionale pour l'année.
 - Participants : SCIC agricoles locales, SCIC alimentaire régionale, SCIC énergie, SCIC eau, citoyens, experts.
 - Processus : chaque groupe propose ses besoins et contraintes, puis synthèse et validation des décisions.
 - Résultat : plan de production réaliste, consensuel et intégré au réseau SCIC, avec redistribution et coordination garantissant équité et durabilité.
-

Conclusion

Le modèle de décision **multi-collèges**, renforcé par la méthodologie **Forum Ouvert**, permet de concilier démocratie, expertise et coopération. Chaque SCIC agit pour ses missions tout en participant au réseau global.

Comment ces méthodes de décision se traduisent-elles concrètement dans le fonctionnement quotidien des SCIC et dans leurs interactions au sein du réseau ?

7. Cas pratiques emblématiques

Pour illustrer le modèle des **SCIC interconnectées** sans répéter les détails techniques, ce chapitre présente quelques **exemples concrets par domaine**, montrant comment les SCIC coopèrent et appliquent les principes multi collèges et Forum Ouvert.

7.1 SCIC alimentaire et SCIC agricole

- La **SCIC agricole locale** fournit légumes, fruits et céréales à la **SCIC alimentaire**.
- La SCIC alimentaire distribue aux cantines et marchés collectifs.
- Une partie des bénéfices est reversée à la SCIC agricole pour moderniser les infrastructures.

7.2 SCIC logement

- La **SCIC logement touristique** génère des revenus qui financent la **SCIC logement résident social**.
- Dépendances : SCIC foncière (terrains et bâtiments), SCIC énergie et eau (infrastructures).
- Décisions prises via vote multicollèges et forums ouverts pour prioriser les besoins locaux.

7.3 SCIC énergie et SCIC eau

- La **SCIC énergie** mutualise panneaux solaires et réseaux électriques pour plusieurs SCIC.
- La **SCIC eau** assure irrigation, eau potable et traitement pour SCIC agricoles et alimentaires.
- Les projets d'investissement ou de maintenance sont validés via multicollèges.

7.4 SCIC transport et logistique

- Optimisation de la livraison régionale pour toutes les SCIC alimentaires et SCIC industrielles.
- Mutualisation des véhicules et infrastructures pour réduire coûts et impact environnemental.

7.5 SCIC industrielle, artisanale, communication, éducation et santé

- **SCIC textile / cuir / artisanale** : valorisation des matières premières, recyclage et coopération avec SCIC agricoles.
- **SCIC communication et éducation** : coordination, formation citoyenne et sensibilisation aux pratiques durables.
- **SCIC santé** : services médicaux mutualisés, redistribution vers zones à faibles ressources.

8. Vision globale : le réseau neuronal coopératif SCIC

Après avoir exploré le fonctionnement, la gouvernance et les cas pratiques des SCIC, ce chapitre présente la **vision globale et les bénéfices du réseau interconnecté**, en synthétisant l'ensemble du modèle.

Le modèle des **SCIC interconnectées** peut être imaginé comme un **réseau neuronal coopératif**, où chaque SCIC est un **nœud autonome** mais relié aux autres. Ce réseau permet de gérer de manière intégrée et durable les **biens communs et services essentiels**, tout en combinant **démocratie, expertise et solidarité**.

8.1 Structure du réseau

- **Nœuds** : chaque SCIC (alimentaire, agricole, vinicole, logement, énergie, eau, transport, industrielle, artisanale, communication, éducation, santé).
- **Connexions** : relations inter-SCIC pour l'accès aux ressources, infrastructures, redistribution des bénéfices et coordination des projets.
- **Échelles multiples** : village/quartier → agglomération → région → national. Le réseau fonctionne à **toutes les échelles simultanément**, permettant autonomie locale et coordination globale.

(Schéma en cours de dessin : “nœuds SCIC et connexions interterritoriales”)

8.2 Fonctions principales du réseau

1. **Gestion collective des biens communs**
 - Production, transformation et distribution des ressources essentielles.
 - Redistribution des excédents vers les SCIC prioritaires.
2. **Décision démocratique multicollèges**
 - Citoyens, salariés, experts et SCIC partenaires participent aux décisions.
 - Méthodologie **Forum Ouvert** pour les projets complexes ou transversaux.
3. **Résilience et solidarité**
 - Mutualisation des infrastructures et des ressources.
 - Adaptation rapide aux crises environnementales, économiques ou sociales.
4. **Efficacité et durabilité**

- Optimisation des flux (logistique, énergie, eau).
- Limitation des gaspillages et exploitation responsable des ressources.

(Schéma en cours de dessin : “flux de ressources et redistribution des bénéfices entre SCIC”)

8.3 Dynamique d’interconnexion

- **Autonomie + interdépendance** : chaque SCIC prend des décisions locales tout en considérant l’impact sur le réseau.
- **Redistribution et solidarité** : bénéfices des SCIC rentables financent les missions prioritaires (ex. logement touristique → logement social).
- **Innovation et partage** : les SCIC expérimentent et diffusent les bonnes pratiques à l’ensemble du réseau.

(Schéma en cours de dessin : “exemple d’interconnexion entre SCIC alimentaire, SCIC logement et SCIC énergie”)

8.4 Bénéfices globaux du réseau SCIC

- **Démocratie réelle** : participation citoyenne directe aux décisions locales et régionales.
- **Solidarité et équité** : redistribution des bénéfices et mutualisation des infrastructures.
- **Résilience économique et écologique** : réduction de la dépendance aux marchés et aux crises.
- **Innovation continue** : expérimentation locale et diffusion des bonnes pratiques à l’échelle du réseau.

**(Schéma en cours de dessin : “vision d’ensemble : réseau SCIC interconnecté”) **

Conclusion

Le réseau SCIC interconnecté transforme la gestion des biens communs et des services essentiels : **chaque SCIC devient un acteur local autonome, tout en participant à un système coopératif et intégré à l’échelle régionale ou nationale.**

Comment transformer cette vision d’ensemble en actions concrètes et progressives pour construire votre propre réseau de SCIC interconnectées ?

9. Plan de mise en œuvre des SCIC interconnectées

Après avoir exploré le fonctionnement, la gouvernance et la vision d'ensemble des SCIC interconnectées, il est temps de passer à l'action. Ce chapitre présente un **plan concret, étape par étape**, pour créer et développer un réseau de SCIC interconnectées, tout en respectant les principes de démocratie, solidarité et durabilité.

9.1 Étape 1 : Diagnostic et identification des besoins

- **Cartographier les ressources existantes** : biens communs, infrastructures, SCIC déjà en place, associations et acteurs locaux.
- **Identifier les besoins prioritaires** dans chaque domaine (alimentation, énergie, logement, eau, transport, santé, éducation...).
- **Analyser les contraintes et opportunités** : légales, financières, territoriales.

*(Schéma en cours de dessin : "diagnostic des besoins et ressources locales") *

9.2 Étape 2 : Création des SCIC par domaine et territoire

- Définir les **SCIC par périmètre** : alimentaire, agricole, vinicole, logement, énergie, eau, transport, santé, artisanat, communication, éducation.
- Définir les **SCIC par territoire** : village/quartier, agglomération, région, national.
- Élaborer les **statuts et la gouvernance multicollèges** : citoyens, salariés, experts et SCIC partenaires.

*(Schéma en cours de dessin : "arborescence des SCIC par domaine et territoire") *

9.3 Étape 3 : Mise en place des interconnexions

- Identifier les **dépendances entre SCIC** (ex. SCIC agricole → SCIC alimentaire, SCIC énergie → SCIC logement).
- Définir les **mécanismes de redistribution des bénéfices et ressources**.
Créer des **protocoles de coordination et de communication** (réunions, plateformes numériques, forums ouverts).

*(Schéma en cours de dessin : "interconnexions et flux de ressources entre SCIC") *

9.4 Étape 4 : Déploiement des outils décisionnels

- Former les acteurs aux **votes multicollèges** et à la **méthodologie Forum Ouvert**.
- Définir les **procédures de planification, suivi et évaluation** des projets.
- Mettre en place des **comités de médiation inter-SCIC** pour gérer conflits et ajustements.

*(Schéma en cours de dessin : "processus décisionnel multicollèges") *

9.5 Étape 5 : Pilotage et expérimentation

- Lancer des **projets pilotes** sur un périmètre restreint pour tester le modèle.
- Mesurer les résultats :
 - efficacité opérationnelle (production, distribution, services),
 - participation citoyenne et satisfaction,
 - solidarité et redistribution entre SCIC.
- Ajuster les processus et outils en fonction des retours.

*(Schéma en cours de dessin : “pilotage et évaluation des projets pilotes”) *

9.6 Étape 6 : Mise à l’échelle régionale et nationale

- Étendre le réseau SCIC à d’autres territoires en utilisant les retours d’expérience.
- Créer les **SCIC régionales et nationales**, chargées de coordination et soutien stratégique.
- Mettre en place les **flux de ressources et d’informations inter-territoriaux**.

*(Schéma en cours de dessin : “réseau SCIC multi-échelle”) *

9.7 Étape 7 : Suivi, adaptation et innovation continue

- Définir un **tableau de bord global du réseau SCIC** pour suivre performances et impacts.
- Maintenir des **forums ouverts réguliers** pour proposer améliorations et innovations.
- Encourager la **création de nouvelles SCIC** selon les besoins émergents.

*(Schéma en cours de dessin : “innovation et amélioration continue du réseau SCIC”) *

Conclusion

Ce plan de mise en œuvre transforme la **vision du réseau SCIC interconnecté en actions concrètes**, tout en respectant les principes de gouvernance démocratique, d’interconnexion et de solidarité.

En suivant ces étapes, il est possible de **créer un réseau de SCIC opérationnel**, capable de gérer efficacement les biens communs et de renforcer la démocratie économique territoriale.

10. Auteur et expériences

Thomas BRANT est impliqué dans le développement des **SCIC** depuis plus de 15 ans, contribuant à leur structuration et à leur mise en œuvre dans différents domaines.

- **2011 : Racing Club de Strasbourg**

Rachat du club avec l'idée de mettre en place un modèle **SCIC**, permettant aux supporters, aux salariés et aux collectivités locales de participer à la gouvernance. Bien que ce projet n'ait pas été pleinement abouti, il a initié une réflexion sur la **gouvernance démocratique dans le football français**.

- **Applications concrètes dans le football**

Le modèle **SCIC** a ensuite été repris par le **SC Bastia (2017)** et le **FC Sochaux (2023)**, montrant la faisabilité d'une gestion participative, transparente et collective dans le sport professionnel.

- **Fondation d'ALSA-SCIC (AlsaSCIC)**

Création et assistance juridique pour l'élaboration des **statuts d'une dizaine de SCIC**, principalement en Alsace, accompagnant des projets variés et favorisant l'appropriation citoyenne.

- **Engagement politique**

Depuis 2016, Thomas BRANT tente de faire entrer les **SCIC** dans le débat politique, avec plusieurs candidatures : législatives (2016, 2020, 2022, 2024, 2025) et municipales (2019).

- **Promotion et diffusion du modèle SCIC interconnecté**

Correspondances régulières aux Présidents de la République et aux ministres pour défendre le modèle, et plus récemment à **M. Sébastien Lecornu**, afin de promouvoir l'adoption de cette approche dans différents secteurs de la société.

Contact et ressources

Pour en savoir plus sur Thomas BRANT et ses projets SCIC :

- **Site personnel** : www.thomasbrant.fr
- **Nouveau site** : www.dnm.vote
- **Contacts email** :
 - Général : contact@thomasbrant.fr
 - Projets et initiatives : revolution@dnm.vote

Conclusion générale

Le modèle des **SCIC interconnectées** offre une **vision concrète d'une économie démocratique et coopérative**, où les citoyens, les salariés, les experts et les collectivités locales travaillent ensemble pour gérer les biens communs et les services essentiels.

À travers ce livret, nous avons exploré :

- L'histoire et le fonctionnement des SCIC, véritables instruments de participation citoyenne.
- La structuration par **domaines et territoires**, permettant de créer un réseau intégré et interconnecté.
- Les modes de gouvernance **multi-collèges**, conciliant démocratie, expertise et coopération.
- Les **cas pratiques**, illustrant comment ces principes prennent vie dans la réalité quotidienne.
- Le **plan de mise en œuvre**, offrant une feuille de route pour passer de la théorie à l'action.

Ce modèle montre qu'il est possible de créer des **réseaux coopératifs robustes et durables**, capables de répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques contemporains. Il invite à l'**action citoyenne**, à l'expérimentation locale et à la mutualisation des ressources et des compétences pour construire des territoires plus justes, solidaires et résilients.

À vous maintenant d'agir : explorer, tester, adapter et développer vos propres SCIC interconnectées pour transformer vos communautés et renforcer la démocratie économique.

SCIC Interconnectées

Vers une économie démocratique et coopérative

Découvrez comment les **Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)** peuvent être reliées entre elles pour former un **réseau citoyen, solidaire et durable**. Ce guide pratique propose :

- Une présentation claire des SCIC et de leur fonctionnement.
- Une structuration par **domaines essentiels et territoires**, du local au national.
- Des méthodes de décision **démocratiques et multicollèges**.
- Des **cas concrets et inspirants**, pour comprendre la mise en œuvre sur le terrain.
- Un **plan d'action** pour passer de la théorie à la pratique.

Avec ce livret, transformez vos idées en projets concrets, créez des réseaux coopératifs et participez activement à la gestion des biens communs et à la démocratie économique.

Auteur : Thomas BRANT

www.thomasbrant.fr – www.dnm.vote

Contact : contact@thomasbrant.fr / revolution@dnm.vote